

VENTES PUBLIQUES FRANÇAISES : LES RÉSULTATS

2015 a été une bonne année avec une hausse de 10 % du montant des ventes volontaires. Mais le secteur « art et objets de collection » a moins progressé que celui des « véhicules d'occasion et matériel industriel ».

Ce ne sont pas les statistiques concernant le marché de l'art qui manquent. On en rencontre fréquemment dans la presse. Mais elles ne sont pas toujours très crédibles. C'est l'un des mérites du Conseil des ventes que de publier des chiffres fiables. Le mois dernier, il a fait connaître les résultats de l'enquête qu'il a menée, comme chaque année, auprès des opérateurs de ventes sur la situation du marché. Ces résultats s'avèrent très satisfaisants.

Le montant total des ventes publiques volontaires aux enchères, réalisées en France, s'élève en 2015 à 2,7 milliards d'euros (hors frais), ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 2014. Tous les secteurs ont bénéficié de la hausse, mais pas dans les mêmes proportions : le domaine des véhicules d'occasion et matériel industriel a progressé de 14 % ; celui de l'art et des objets de collection, de 6 %, et celui des chevaux, de 4 %.

Bien entendu, nous nous intéresserons surtout au domaine de l'art et des objets de collection. Le montant total des adjudications s'est élevé à 1,33 milliard d'euros. Dans ce total, les ventes d'œuvres d'art et d'objets d'antiquité ont représenté 62 %, celles des autres objets de collection, 20 %, celles de joaillerie et d'orfèvrerie, 10 %, celles des objets courants, 6 %, celles des vins et alcools, 2 %. Dans ce domaine, on peut constater trois évolutions.

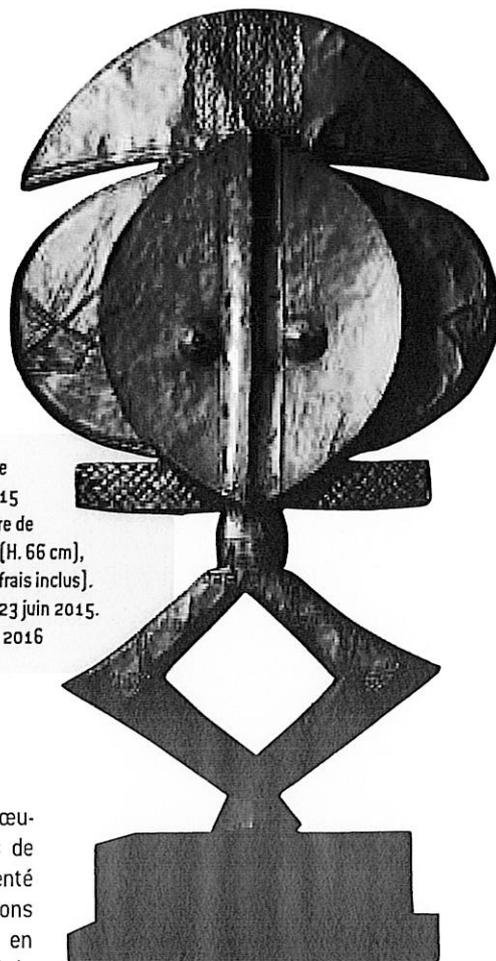
Trois évolutions

D'abord, une tendance à la concentration : les résultats cumulés des vingt opérateurs les plus importants représentent 62 % du total des ventes (contre 59 % en 2014). Ensuite, une progression relative des trois premiers opérateurs, Christie's, Sotheby's et Artcurial, qui réalisent 38 % de l'ensemble (contre 37 % en 2014). Enfin un accroissement de la part des trois maisons d'origine anglo-saxonne, Christie's, Sotheby's et Bonhams, qui atteint 29 % (contre 27 % en 2014). Christie's a repris la première place avec un montant de ventes égal à 182 millions d'euros, Sotheby's se situant à la deuxième avec 174 millions d'euros.

Ces chiffres figurent dans le tableau suivant qui indique les résultats (en millions d'euros) des vingt premiers opérateurs de ventes sur le marché français dans le domaine de l'art et des objets de collection pour l'année 2015.

Les vingt premiers opérateurs pour l'année 2015

Christie's France	182 M€	Osenat	18 M€
Sotheby's France	174 M€	Ader Nordmann	17 M€
Artcurial	146 M€	RM Auctions	16 M€
Claude Aguttes	34 M€	Thierry de Maigret	15 M€
Tajan	30 M€	Beaussant Lefèvre	12 M€
Pierre Bergé et associés	28 M€	Gros & Delettrez	11 M€
Piasa	28 M€	Binoche et Giquello	10 M€
Bonhams France	27 M€	Tessier, Sarrou et associés	9 M€
Cornette de Saint Cyr	24 M€	Versailles enchères	9 M€
Millon et associés	22 M€	Damien Leclère	9 M€



La troisième plus haute enchère de l'année 2015 en France est une figure de reliquaire Kota, Gabon (H. 66 cm), adjugée 5 473 500 € (frais inclus). Vente Paris, Christie's, 23 juin 2015. © Christie's image Ltd, 2016

À Paris

À Paris, les ventes d'œuvres d'art et d'objets de collection ont augmenté de 6,8 % (933 millions d'euros contre 874 en 2014). Dans ce total, la part de l'hôtel Drouot s'élève à 33 %, celle de Christie's, à 21 %, celle de Sotheby's, à 19 %, celle d'Artcurial, à 15 %, et celle des autres opérateurs, à 13 %. À noter que la position relative de l'hôtel Drouot s'est encore affaiblie cette année. Sa part ne représente plus, comme nous venons de le voir, que 33 % des ventes, contre 35 % en 2014 et 58 % en 2005.

D'autres résultats méritent de retenir l'attention, notamment ceux des ventes aux enchères par voie électronique et ceux des ventes de gré à gré.

Les ventes par voie électronique

Les ventes par voie électronique ont progressé fortement en 2015 : + 30 %. Plus de 70 % des opérateurs déclarent procéder à de telles ventes. Celles-ci portent principalement sur des véhicules d'occasion et du matériel industriel, la part des œuvres d'art et des objets de collection ne représentant que 14 % du total. Il faut noter que 21 % des ventes électroniques sont adossées à une vente en salle (ventes dites « live ») et 79 % sont entièrement dématérialisées (ventes dites « en ligne »).

Les ventes de gré à gré

On sait que depuis l'entrée en vigueur de la loi du 20 juillet 2011, les opérateurs ont la possibilité de procéder à des ventes de gré à gré, alors qu'auparavant, ils ne pouvaient effectuer de telles ventes que si elles portaient sur des objets qui, précédemment, n'avaient pas trouvé preneurs aux enchères. Soixante-six opérateurs ont déclaré avoir réalisé des ventes de gré à gré en 2015. Le montant total de ces ventes s'élève à 93 millions d'euros, soit une progression de 31 % par rapport à 2014. F. D.-R.